

Consommation revue de socio-économie

Cote
P 00CO

Crédoc - Consommation. N° 1983-004
Octobre - décembre 1983. N° 4.
Octobre - décembre 1983.

Num
4424-1

CREDOC•Bibliothèque



X

Sou1983 - 3326 à 3328

1983 n° 4

Comité de Rédaction

André BABEAU, Bernard CAZES, Alain DESROSIÈRES, Alain FOULON, Xavier GREFFE, Marie-Thérèse JOIN-LAMBERT, Janina LAGNEAU, Ludovic LEBART, Michel LÉVY, Louis LÉVY-GARGOUA, Andrée MIZRAHI, Philippe NASSE, Henri PÉQUIGNOT, Simone SANDIER, Nicole TABARD, Marie-France VALETAS, Eric VERDIER, Alain WOLFELSPERGER, Bernard ZARCA.

Secrétariat de Rédaction

Elisabeth Hatchuel
CREDOC, 142, rue du Chevaleret, 75013 Paris, Tél. : 584.14.20

Note aux auteurs

Les auteurs qui souhaitent publier un texte (article, note ou analyse bibliographique) dans *Consommation, Revue de Socio-Économie* doivent le faire parvenir au C.R.E.D.O.C. en trois exemplaires, selon des normes qui leur seront communiquées sur demande par le secrétariat de la Revue.

Les manuscrits qui ne seraient pas acceptés par le Comité de Rédaction ne seront pas retournés.

Les auteurs recevront gratuitement 25 tirés-à-la-suite de leur article. Des exemplaires supplémentaires de ces tirés-à-la-suite pourront être obtenus aux frais de l'auteur qui en fera la demande à l'éditeur au moment de la remise des épreuves.

Abonnements/Subscriptions

Abonnements 1984 et années antérieures		Subscriptions 1984 and previous years	
Un an, 4 numéros	France 225 F	One year, 4 issues	225 F
	Autres pays 315 F	Other countries	315 F
	(avec taxe supplémentaire pour envoi par avion)		(with supplement for air mail)
Le numéro	France 65 F	Per issue	France 65 F
	Autres pays 80 F		Other countries 80 F

C.D.R. Centrale des Revues,
11, rue Gossin, 92543 Montrouge, France, Tél. : 656.52.66

Citations

Les citations sont autorisées sous réserve d'indication de la source. En revanche, toute reproduction de la totalité ou d'une partie substantielle d'un article doit faire l'objet d'une autorisation de la Revue et de son auteur.

Citations are permitted provided that the source is clearly indicated. However, reproduction of the whole, or a large part, of an article must have prior approval both from the journal and from the author(s).

© CREDOC/BORDAS 1983

** Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droits ou ayants-cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal. La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration. »*

Consommation revue de socio-économie

Sommaire/Contents

GUY CAIRE	Plaidoyer et agenda pour la prise en compte des ressources humaines dans la recherche relative aux pays sous-développés <i>Defense and Agenda for Taking Human Resources into Account in Research Regarding Underdeveloped Countries</i>	3
MARIE-AGNÈS BARRÈRE-MAURISSON, FRANÇOISE BATTAGLIOLA et ANNE-MARIE DAUNE-RICHARD	Trajectoires professionnelles des femmes et vie familiale <i>Women's Career Course and their Home Life</i>	23
KRZYSZTOF STARZEC	L'économie polonaise vue à travers des circuits parallèles <i>Polish "Official" and "Unofficial" Economy. An Empirical Approach</i>	55

PLAIDOYER ET AGENDA POUR LA PRISE EN COMPTE DES RESSOURCES HUMAINES DANS LA RECHERCHE RELATIVE AUX PAYS SOUS-DÉVELOPPÉS

par

Guy CAIRE (*)

RÉSUMÉ. — On peut réduire le concept de ressources humaines à l'économie du travail ou l'élargir à la totalité de la politique sociale. C'est à cet ensemble de préoccupations que les organisations gouvernementales internationales se sont intéressées, d'abord dans les domaines spécifiques qui leur étaient propres, ensuite à travers une relative convergence de leurs problématiques. Mais il ne peut y avoir, en la matière, de recherche que prospective, quantifiée et dégageant un certain nombre de priorités; aussi, l'article évoque-t-il successivement la méthode des scénarios, justifie-t-il l'intérêt porté aux indicateurs sociaux et formule-t-il des propositions sur les travaux qui pourraient être effectués en ce domaine.

ABSTRACT. — DEFENSE AND AGENDA FOR TAKING HUMAN RESOURCES INTO ACCOUNT IN RESEARCH REGARDING UNDERDEVELOPED COUNTRIES. *The concept of human resources can be restrained to the field of labour economy or can be enlarged more broadly to the one of social policy. International governmental organisations have shown interest in this sort of preoccupations, first in their own specific fields and, later, in issues reflecting more convergent approaches. But research in this field can only be prospective, quantified, and put forward a certain number of priorities; thus, the article successively describes the method of scenarios, justifies the interest for social indicators and formulates proposals for studies which could be carried out in this field.*

(*) Professeur à l'Université de Paris-X — Nanterre, 2, rue de Rouen, 92001 Nanterre.

SOMMAIRE

Introduction	4
1. L'émergence de la préoccupation des ressources humaines dans les organisations gouvernementales internationales	6
A. Spécificité des approches	6
B. Convergence des problématiques	7
2. Suggestions pour un programme de travail relatif aux ressources humaines dans les pays en voie de développement	9
A. Perspectives	9
B. Mesures	11
C. Champs	14
Conclusion	19
Bibliographie	20

Le statut des ressources humaines demeure ambigu. On peut, en effet, situer le concept dans deux perspectives assez différentes. Dans une première acception, considérant le travail comme un facteur de production, on met l'accent sur tout ce qui peut en accroître l'efficacité : c'est ainsi que les théories récentes de l'entreprise, behaviouristes ou manageriales, en concevant l'entité productrice comme un système socio-technique, conduisent à une analyse en termes de contribution-rétribution et à une politique de relations humaines, et qu'au plan macro-économique, à la suite des travaux de Denison, on découvre l'importance du facteur résiduel et, en particulier, le rôle de l'éducation dans les croissances différentielles des nations ⁽¹⁾. Dans une seconde acception, les ressources humaines seront identifiées à tout ce qui contribue à l'amélioration du bien-être et qui peut résulter, ainsi que nous le montrent les théories du welfare, aussi bien de la réalisation d'un optimum de production que d'un optimum de répartition avec tous les problèmes relatifs aux biens publics, aux mesures du surplus et, finalement, aux politiques des choix sociaux [50].

Le champ des ressources humaines se trouve par là même plus ou moins large. On peut dire que, dans le premier cas, domine la notion d'efficacité ; l'analyse privilégie la théorie de la firme et est centrée sur le marché ; dans le second cas, c'est la notion de justice qui l'emporte ; l'analyse privilégie les outils de l'économie publique et de l'économie sociale et est centrée sur les besoins et les coûts de l'homme ⁽²⁾. Si l'on se situe dans la première perspective,

(1) Au niveau micro-économique, cf. Y. SIMON et H. TEZENAS du MONTCEL [44] ; au niveau macro-économique, cf. E. F. DENISON [14]. Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie in fine.

(2) « Dans un ensemble humain, les coûts de l'homme se répartissent opérationnellement en trois groupes. Ce sont : 1) ceux qui empêchent les êtres humains de mourir (lutte contre la mortalité dans le travail professionnel et hors des limites de ce travail) ; 2) ceux qui permettent à tous les êtres humains une vie physique et mentale minima (activités de préventions hygiéniques, de soins médicaux, de secours invalidité vieillesse, chômage) ; 3) ceux qui permettent à tous les êtres humains une vie spécifiquement humaine, c'est-à-dire caractérisée par un minimum de connaissances et un minimum de loisirs (essentiellement : coûts d'instruction élémentaire, coûts de loisir minimum). (F. PERROUX [40], p. 29).

l'économie des ressources humaines se réduira à une économie du travail élargie, conduisant à considérer les facteurs affectant l'offre et la demande de travail, l'efficacité des institutions du marché du travail et les politiques gouvernementales qui s'y rattachent [27]. Si l'on se situe dans la seconde perspective, l'économie des ressources humaines s'élargit aux dimensions de la politique sociale, conduisant à examiner, à la lumière de l'un ou l'autre des deux paradigmes dominants (celui du capital humain privilégiant le calcul économique individuel et celui de la reproduction sociale mettant l'accent sur le caractère déterminant des structures sociales), un grand nombre de questions qui constituent le champ du travail, le champ de la protection sociale et qui déterminent le mode de vie [18].

Ces deux conceptions des ressources humaines étant données, lorsqu'on tente de les appliquer aux problèmes rencontrés par les pays en voie de développement, nous pensons pouvoir déceler un glissement progressif de la première interprétation à la seconde au plan de l'analyse du développement comme à celui de la politique de développement. Du premier point de vue, qu'il suffise de comparer deux définitions du sous-développement proposées à quelque vingt ans de distance dans des text-books utilisés par des étudiants : pour P. T. Bauer et B. S. Yamey, le sous-développement se définissait simplement comme « la pauvreté du revenu et de l'accumulation du capital et le retard dans la technique » [5] ; pour M. P. Todaro, « pauvreté étendue et croissance des inégalités de revenus et de patrimoines, croissance démographique rapide, faibles niveaux d'éducation et d'alimentation, niveaux de chômage urbain et de sous-emploi croissants, stagnation de l'agriculture, négligence du rural, systèmes sanitaires et d'éducation inadéquats et souvent inappropriés, structures administratives et institutionnelles rigides, vulnérabilité significative aux forces externes de domination et de dépendance économiques technologiques et culturelles, choix difficile regardant l'alternance modernisation et maintien de la culture, tout ceci et bien d'autres problèmes sont les phénomènes essentiels et souvent définissent la nature du sous-développement des nations du Tiers-Monde » [47]. Du second point de vue, le passage d'une optique centrée de façon exclusive sur la production avec le privilège exorbitant accordé au P.N.B. à une optique accordant à la répartition la place qui doit lui revenir, caractérise, nous semble-t-il, l'inflexion des politiques préconisées par les institutions internationales avec la deuxième décennie du développement. Mais, s'il est assez facile de dresser un tableau de ce changement dans les préoccupations dominantes et les règles de conduite qui en résultent il semble cependant que toutes les implications devant en découler pour les recherches à entreprendre parviennent plus difficilement à se dégager. C'est ce que nous voudrions tenter d'établir dans les développements qui suivent en montrant, tout d'abord, l'émergence de la préoccupation des ressources humaines dans les programmes d'action des organisations internationales, en suggérant ensuite quelques pistes de recherche pour un programme de travail à établir.

1. L'ÉMERGENCE DE LA PRÉOCCUPATION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES

Ce serait sans doute méconnaître dangereusement les faits que d'oublier qu'un certain nombre d'organisations non gouvernementales ont depuis longtemps entrepris, à l'échelle internationale, une action parfois décisive dans les domaines spécifiques (santé, éducation, alimentation, prise en charge des besoins de base et aide aux groupes les plus défavorisés, etc.) constitutifs des ressources humaines ; les quelque 2,3 milliards de dollars qu'elles ont consacré, en 1980, à l'aide du Tiers-Monde n'équivalent-ils pas à 10% environ de l'aide publique au développement des pays du C.A.D. [37]? Ce serait aussi méconnaître que les organisations de la famille des Nations-Unies consacrent, depuis des décennies, leurs efforts aux trois grands domaines des ressources humaines que sont le travail (O.I.T.), l'éducation (UNESCO), la santé (O.M.S.) ou à des populations cibles particulières comme l'enfance (UNICEF) ou, plus généralement, ont la charge simultanée des questions économiques et sociales (ECOSOC). Mais ce qui nous semble avoir longtemps caractérisé l'intervention des organisations gouvernementales, tant en ce qui concerne la recherche que l'action, c'est la spécificité des approches qui ne s'est ouverte vers une convergence des problématiques qu'à une date relativement récente. En nous excusant par avance du caractère schématique de ce rappel, c'est ce que nous voudrions montrer dans ce qui suit.

A. Spécificité des approches [17]

Considérons tout d'abord les trois grands secteurs des ressources humaines que sont le travail, la santé, l'éducation. On sait que, depuis sa création, l'O.I.T. définit des normes réglementant les conditions de travail ; son intervention s'est élargie à une gamme très étendue de questions sociales touchant aux droits fondamentaux de l'homme. Dans le champ traditionnel du travail, il existe de nombreux programmes d'action ; pour n'en citer que quelques-uns, évoquons le programme très ancien d'éducation ouvrière, le programme pour le perfectionnement des cadres dirigeants (1952), le programme mondial de l'emploi (1969), le programme international pour l'amélioration des conditions et du milieu de travail (1976). Dans un champ plus nouveau et soulevant aussi plus de difficultés [46], l'O.I.T. s'intéresse à différentes populations cibles : minorités raciales avec la condamnation de l'apartheid, enfants (convention de 1973), femmes dans le cadre de la décennie pour les femmes (1976-1985). D'une manière plus générale, le plan à moyen terme (1982-1987) propose un ensemble d'activités destinées à lutter contre la misère et l'injustice dans les pays en voie de développement. Dans le domaine de la santé, l'action de l'O.M.S. comporte trois volets : 1) un volet intervention visant au renforcement des services de santé dans les différents pays ; 2) un volet recherche portant sur les maladies non transmissibles et — ce qui concerne en priorité les pays en voie de développement — les maladies non

transmissibles ; 3) un volet formation et information qui, par exemple, insiste sur l'éducation nutritionnelle des mères, préconise l'allaitement, conseille en matière de techniques de sevrage, informe les populations sur les dangers de certaines coutumes, insiste sur la nécessité et le rôle de l'hygiène. Dans le domaine de l'éducation et ceux connexes de la science, de la culture et de la communication, l'UNESCO joue un rôle important : si la campagne contre l'analphabétisme, le développement de l'enseignement primaire et la formation des personnels d'éducation constituent les aspects essentiels de son intervention, on ne saurait cependant négliger l'action de l'UNESCO en faveur de groupes défavorisés, de la préservation du patrimoine naturel et humain, de la mise en place d'un nouvel ordre mondial de l'information.

Dans la mesure où nous n'avons pas la prétention de dresser un survey de la spécificité des recherches faites par les organisations gouvernementales en matière de ressources humaines, mais simplement de donner un coup de projecteur sur les principaux champs constitutifs de ce secteur particulier, nous pourrions nous borner à ce survol bien rapide des travaux faits par l'O.I.T., l'O.M.S., l'UNESCO. Ce serait cependant une vue limitée des ressources humaines qui en résulterait. Le premier des coûts de l'homme à couvrir n'est-il pas, avant de « soigner » les hommes et de « libérer les esclaves », de « nourrir » les hommes ? C'est dire que l'action de la F.A.O. est également décisive. Cette action comporte trois volets : une intervention sur le terrain ; une action plus générale destinée à combattre la famine, une partie recherche-information d'envergure. Bien d'autres organismes, qui pourraient *a priori* davantage apparaître comme des instruments d'intervention, contribuent aussi, de leur côté, à une meilleure compréhension de la nature des ressources humaines, que ce soit en matière de démographie (F.N.U.A.P.), d'environnement (P.N.U.E.), de formation des hommes (P.N.U.D.).

B. Convergence des problématiques

A travers un certain nombre de concepts unificateurs — lutte contre la pauvreté, contrats de solidarité, besoins essentiels, nouvel ordre économique international — lesquels débouchent en définitive sur une stratégie du développement, on voit progressivement s'esquisser une convergence des problématiques. Ceci peut être illustré sous trois angles successifs : celui des praticiens sur le terrain, celui des techniciens de la recherche, celui des politiques des programmes.

Pendant longtemps, l'intervention sur le terrain s'est faite par des équipes spécialisées, intervenant soit pour des questions de santé, famille ou protection de l'enfance (UNICEF, O.M.S.), soit pour des problèmes d'agriculture et d'alimentation (F.A.O.), soit pour des aspects concernant le travail (O.I.T.), soit dans des domaines relatifs à la formation et à l'éducation (UNESCO). La notion de développement s'est élargie le jour où l'on en est venu à mettre en place des projets intégrés impliquant collaboration de plusieurs services ou organisations. Les méthodes d'évaluation ont dû alors se modifier : lorsqu'il s'est agi d'investissements productifs, l'application du concept de prix de

référence a pu représenter une des grandes innovations de la théorie et de la pratique du développement au début des années 60 [29]; lorsque, plus tard, les problèmes de transfert de technologie ont pris la place que l'on sait, les questions liées aux « retombées » du projet ou à son adaptation au contexte social et culturel (« technologies appropriées ») ont conduit à intégrer dans le calcul des considérations relatives aux formes d'organisation ou aux coûts sociaux [35]; lorsqu'enfin, ce sont aux projets sociaux qu'on en est venu à s'intéresser, l'identification des problèmes et des populations cibles d'une part, le suivi de la prestation de services et de la participation des intéressés d'autre part, l'estimation des effets parasites et la place des externalités dans les calculs coûts/avantages, enfin, ont entraîné un élargissement plus grand encore des méthodes d'évaluation [19].

La transformation des habitudes a aussi concerné les chercheurs. En effet, à la fin des années 60, la thèse selon laquelle l'augmentation du P.I.B. constituait l'unique but du développement a été progressivement remise en question. Aussi, au concept de « croissance à outrance » mesuré par le P.I.B., s'est substitué celui de « croissance et équité » mesuré par le P.I.B. doublé d'indicateurs sociaux. La démarche devient alors la suivante : on dégage la population cible concernée en déterminant un ou plusieurs indicateurs de pauvreté et en mesurant le nombre de personnes qui se trouvent en-dessous de la (ou des) norme(s) considérée(s); on peut alors mettre en œuvre une politique agissant sur un lot composite de variables : si l'on considère, par exemple, la population pauvre comme étant celle dont l'alimentation se compose de moins de 2 500 calories/jour, on peut s'efforcer d'améliorer son sort par le lancement d'un programme alimentaire, par une éducation visant à promouvoir des pratiques nutritionnelles mieux adaptées, par des mesures visant, par la voie de la création d'emplois ou celle du transfert, à augmenter le revenu de ces personnes, etc.

Mais ces recherches ne présentent quelque utilité que si elles débouchent sur de nouvelles stratégies de développement, proposées et adoptées dans les différents forums internationaux. Ce qui fut effectivement le cas. En effet, si la stratégie de la première décennie du développement définissait un cadre dans lequel devaient s'inscrire des objectifs quantitatifs, liés entre eux et concentrés sur l'épargne et la pénurie de devises, alors considérées comme le principal obstacle à la croissance des pays sous-développés, les politiques d'investissement et de production étaient privilégiées. Par contre, la stratégie pour la deuxième décennie du développement (1970-1979) n'a plus considéré la croissance comme la panacée mais, préconisant le développement économique et social, elle a mis en relief — le qualitatif prenant le relais du quantitatif — l'incidence de la croissance sur la distribution. La conférence mondiale de 1974 sur l'alimentation a mis l'accent sur la crise alimentaire et les inégalités criantes en matière de répartition des denrées alimentaires; la conférence mondiale de l'emploi en 1976, avec la notion de besoins essentiels, a mis l'accent sur l'emploi productif comme moyen fondamental pour atteindre un niveau de vie minimal; la conférence de 1979 de la F.A.O. sur le développement rural et la réforme agraire a adopté une série de

recommandations s'inscrivant dans une politique apparentée à celle de l'O.I.T.. Cette approche par les besoins essentiels s'est ainsi développée dans toute une série de réunions internationales ⁽¹⁾; de même, le nouvel ordre économique international s'est élargi progressivement pour devenir ordre économique et social débouchant sur la proposition de contrats de solidarité ⁽²⁾. Enfin, il est probable, à travers les débats actuellement en cours sur la troisième stratégie du développement, que l'emploi, les objectifs sociaux et la participation populaire constitueront les éléments privilégiés du nouvel ordre international qui s'édifie et de la série des négociations globales qu'il entraînera.

2. SUGGESTIONS POUR UN PROGRAMME DE TRAVAIL RELATIF AUX RESSOURCES HUMAINES DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

Trois séries de problèmes, que nous croyons logiquement enchaînés, doivent être abordés successivement : il n'y a de recherche possible en matière de développement, que prospective et engagée; l'économie des ressources humaines, si elle se veut opérationnelle, implique nécessairement la quantification; ce n'est qu'ensuite seulement qu'il devient possible de donner aux recherches à entreprendre un cadre cohérent et une échelle de priorités. Perspectives, mesures et champs de la recherche constitueront ainsi les trois domaines concernés par les développements qui suivent.

A. Perspectives

L'analyse à partir de scénarios est une méthode de plus en plus utilisée pour explorer les choix qui s'offrent aux décideurs à l'échelle nationale aussi bien que sur le plan international. La troisième stratégie internationale du développement qui doit animer la décennie 1980-1990 n'a pas manqué d'y avoir recours. Les scénarios utilisés par les organisations internationales de la famille des Nations-Unies sont des scénarios de projection et, pour la plupart, du type scénarios de tendance (par opposition aux scénarios-cadre); cependant, quelques scénarios de prospection permettant de mieux explorer ce qu'implique une optique de ressources humaines ont également vu le jour [22].

Le secrétariat des Nations-Unies a travaillé sur quatre scénarios qui se distinguent essentiellement par des objectifs de croissance différents pour chaque région du monde : le premier extrapole les tendances passées, le second suppose le doublement du revenu par tête dans les pays les plus pauvres, le troisième retient la poursuite des tendances actuelles pour les pays avancés, le

(1) Par exemple, le séminaire international de l'O.M.S. et de l'UNICEF sur les nouvelles approches pour satisfaire les besoins essentiels du jeune enfant dans les pays en voie de développement (Athènes, 28-30 juin 1978).

(2) Colloque mondial sur les implications sociales d'un nouvel ordre économique international (Genève, 19-23 janvier 1976).

doublément du revenu par tête des pays les plus pauvres et l'accélération des taux de croissance dans les pays intermédiaires, le dernier fait l'hypothèse d'une croissance plus rapide dans tous les pays. Le scénario que l'O.N.U.D.I. a proposé dans son rapport sur l'industrie à l'horizon 2000, lors de la conférence qui s'est tenue à Lima en 1975, fait ressortir que, seule, une stratégie d'industrialisation endogène faisant place à la petite et moyenne industrie, permet la création d'emplois et de revenus. Le scénario décrit par la F.A.O. dans son rapport « Agriculture à l'horizon 2000 » suppose le maintien ou, si possible, l'amélioration de l'autosuffisance alimentaire pour en dégager les implications en matière d'emploi et les problèmes économiques ou institutionnels en résultant pour l'exploitation agricole. Dans son rapport sur le développement du monde 1979, la B.I.R.D. forge trois scénarios avec variantes haute, moyenne et basse. Dans les scénarios de l'étude Interfuturs de l'O.C.D.E., les évolutions sont déterminées par les relations nord/sud mais aussi par les stratégies de développement : avec le scénario A qui suppose une forte croissance, 2 milliards d'êtres humains continueront de vivre avec un revenu de moins de 380 dollars et 350 millions continueront à souffrir de malnutrition ; avec les différents scénarios B de croissance modérée, les déséquilibres persistent, la croissance est plus lente, les pays de l'Asie du Sud-Est sont les plus touchés ; avec le scénario C, qui retient l'hypothèse d'une rupture des relations nord/sud, les revenus sont inférieurs d'environ 17% à ceux obtenus dans les scénarios B, la malnutrition est plus répandue, mais à long terme la répartition des revenus s'améliore ; avec le scénario D d'un monde fragmenté, le niveau moyen de revenu des pays du Tiers-Monde se retrouve plus faible qu'avec les scénarios B.

Si l'on sait que, d'ici l'an 2000, c'est 910 millions d'emplois supplémentaires qu'il convient de créer, dont 86% dans les pays en voie de développement (alors que le scénario des Nations-Unies en prévoit au mieux 220 à 250 millions, et celui de la F.A.O., 140 à 170 millions), on conçoit l'intérêt du scénario orienté vers l'emploi préparé par le B.I.T. : l'une des principales conditions du plein emploi — la disponibilité en capitaux pour l'investissement — implique une profonde transformation de l'ordre économique d'aujourd'hui ; les autres conditions préalables de la croissance et de l'emploi productif sont une transformation des relations économiques internationales autant que de la structure des revenus dans les pays sous-développés, des choix technologiques orientés vers des combinaisons à forte intensité de capital et néanmoins grandes consommatrices d'emploi, une politique de main-d'œuvre mettant l'accent sur une meilleure alimentation, le développement de l'instruction primaire et de la formation professionnelle.

D'autres scénarios auraient pu être évoqués ⁽¹⁾, mais ceux qui viennent d'être présentés paraissent suffisants pour prendre conscience de l'ampleur du

(1) Par exemple les travaux de la conférence internationale sur les stratégies pour un développement alternatif et le futur de l'Asie, organisée par l'U.N.I.T.A. les 11-17 mars 1980, ou encore les rencontres internationales du Ministère de l'Économie organisées les 3-4 juin 1980 sur le thème « Les années 80, faits et choix économiques ».

problème qui se pose. Encore faut-il, pour faire face aux questions auxquelles renvoient les ressources humaines, disposer d'instruments de mesure adéquats.

B. Mesures

La nouvelle approche du développement, telle qu'elle s'est fait jour pour la première fois, en 1976, à l'O.I.T. lors de la conférence mondiale de l'emploi, est donc celle des besoins essentiels. On la retrouve avec la « primary health care strategy » de l'O.M.S., la « basic services strategy » de l'UNICEF, le « poverty oriented rural development » du comité administratif de coordination des Nations-Unies, etc. Elle implique, préalablement à toute quantification, un travail de clarification conceptuelle. La chose n'est pas aisée pour toute une série de raisons. D'une part, parce que, ainsi que le notait R. P. Lebreton, « le besoin apparaît comme une différence entre une situation et des normes, ces normes prouvant être un minimum absolu estimé par les spécialistes des sciences humaines, ou le minimum fixé par les dirigeants politiques, ou le minimum exigé par les sous-populations, ou enfin, le maximum possible en fonction des ressources » [25]. Ensuite, parce qu'aussi bien en ce qui concerne l'évaluation de la situation qu'en ce qui concerne celle de la norme, on peut opter comme le font les marxistes ([13], [21]) pour une optique objective ou, au contraire, comme le fait Baudrillard ([3], [4]) pour une optique subjective. Également parce que, notion essentiellement dynamique, le besoin présentera des connotations différentes selon les individus, les groupes et les époques. Enfin, si le besoin est bien, comme l'indique G. Rist, une relation de médiation que l'homme entretient avec les choses, il est aussi, ainsi que le reconnaissait Keynes avec sa distinction des besoins absolus et des besoins relatifs, médiation entre l'homme et ses semblables ; c'est dire qu'il a donc une charge culturelle symbolique, qu'il présente suivant la formule de Morin les caractéristiques d'un analogon psychique. Comme, d'autre part, la notion de besoin peut être examinée de plusieurs points de vue — biologique, physiologique, psychologique, sociologique, économique, politique — toute taxonomie s'avère rapidement décevante. Peut-être cependant la classification opératoire la moins mauvaise serait-elle celle qui opposerait les besoins basiques aux besoins culturels ou, dans une autre terminologie, qui distinguerait les besoins élémentaires ou primaires des besoins secondaires ou de confort [42]. Quoi qu'il en soit, individuels ou collectifs, reconnus comme fondamentaux par la société, ils deviennent des droits sociaux susceptibles de se muer en objectifs politiques. Pour être autant sociologique qu'économique, la recherche en ce domaine s'avère absolument décisive car, ainsi que le note W. Beckerman, « peu de progrès nouveaux sont possibles, en matière d'application des techniques statistiques, tant qu'on n'aura pas pris de décisions de caractère non statistique sur la façon dont il convient de définir le « développement » (ce qui suppose un jugement de valeur) et sur les objectifs que les pays en voie de développement devraient fixer à leur politique des ressources humaines » [6].

A supposer ce problème résolu, les ressources humaines étant à la fois un facteur contributif au développement et une résultante de celui-ci, reste à dresser la liste des variables auxquelles on s'intéressera ⁽¹⁾ et à quantifier celles-ci. On débouche alors sur les indicateurs sociaux. On peut faire remonter l'origine de cette préoccupation à deux rapports des Nations-Unies de 1954 [38] et 1962 [39]; les États-Unis [49], la France [12], la Grande-Bretagne [9], l'O.C.D.E. [36], l'U.N.R.I.S.D. [15], l'UNESCO [48] et bien d'autres institutions, tant nationales qu'internationales, ont par la suite suivi le mouvement. La stratégie des besoins essentiels devrait contribuer à renforcer l'attention portée aux indicateurs sociaux. On distingue traditionnellement trois types d'indicateurs sociaux : les indicateurs de résultat permettent d'apprécier l'état du système social et sont identiques à une variable de stock (exemple : espérance de vie comme moyen d'approche du niveau de santé); les indicateurs de produit indiquent par quel moyen on parvient à tel résultat, ce sont des flux qui ont donc une dimension temporelle (exemple : nombre d'actes médicaux par an); les indicateurs de moyens ou d'action recensent les inputs qui permettent de réaliser le produit (exemple : nombre de lits d'hôpitaux pour 1 000 habitants). Un indicateur devant permettre d'observer le niveau et les variations dans le temps d'une préoccupation sociale, ses critères sont ceux de tout instrument de mesure : validité (la variation de l'indicateur doit correspondre à la variation équivalente de la préoccupation prise en compte), sensibilité (il doit rendre compte de toutes les subtilités de la variable étudiée), fidélité (il doit restituer le mieux possible le phénomène observé), stabilité (il doit permettre les comparaisons dans l'espace et dans le temps), crédibilité (il doit être lisible, intelligible si l'on veut qu'il soit accepté par les partenaires sociaux).

La recherche en ce domaine ne part pas d'une table rase, y compris celle concernant les pays en voie de développement : c'est ainsi que le programme 1979-1981 du Centre de Développement de l'O.C.D.E., dans sa partie relative aux indicateurs sociaux, visait à la compilation de l'inventaire des données démographiques, économiques et sociales et des sources de données de ces pays, à l'évaluation de la qualité et de l'exhaustivité des données identifiées, à la détermination de méthodes acceptables pour remédier aux lacunes constatées. Il nous semble toutefois qu'un effort devrait se développer en trois directions. En premier lieu, on rencontrera des problèmes de recension : l'orientation vers une stratégie des besoins essentiels devrait avoir des répercussions de large portée sur l'élaboration des statistiques dans la plupart des pays en développement. Même lorsqu'on dispose de la principale source d'informations que sont les enquêtes de revenus et de dépenses de consommation des ménages, elles devraient être réorganisées pour faire apparaître les insuffisances selon les différents groupes socio-économiques ou

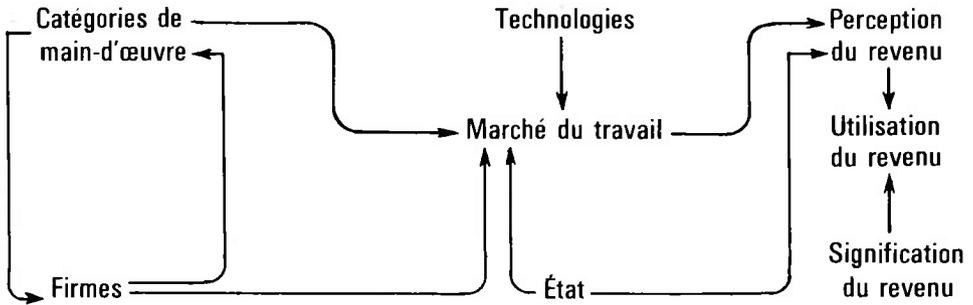
(1) Par exemple, en se bornant aux indicateurs pour lesquels il y a de fortes chances de trouver des données disponibles dans les pays en voie de développement, on s'intéresse aux : a) besoins de consommation privée (alimentation, habillement, logement); b) besoins de consommation publique (santé, éducation, approvisionnement en eau pure); c) besoins non matériels (participation populaire). (Cf. F. A. O. LISK [28]).

par rapport à certains indicateurs clés de bien-être ou pour mettre en évidence les différences d'accès aux services formés par la collectivité. Il faudrait aussi vraisemblablement procéder à des enquêtes spéciales sur les niveaux de nutrition, les conditions de logement, l'accès aux services de santé et d'éducation, ce qui pour l'instant est sans doute encore hors de portée de la majorité des pays en développement. En second lieu, les problèmes d'utilisation des données recueillies méritent également de retenir l'attention. Dans la mesure où la statistique n'est guère qu'un ensemble de gammes autour du jeu de la moyenne et de l'écart type, s'il est relativement aisé d'attribuer un sens à la première, le second fait davantage problème : en effet, comme l'a bien montré Atkinson, le jugement que l'on peut porter sur le degré d'inégalité d'une distribution statistique n'est pas indépendant de la mesure utilisée et un coefficient présenté parfois comme purement « scientifique » (par exemple celui de GINI) implique, en fait, un jugement de valeur implicite sur la répartition désirée [1]. Ce n'est donc pas seulement la norme de référence qui sert à apprécier un état, mais aussi les écarts dans les partitions observées qui impliquent référence aux valeurs sociables, lesquelles, très vraisemblablement, sont différentes selon les pays, ce qui rejoint la notion de spécificité nationale caractéristique de l'approche des besoins essentiels. En troisième lieu, on ne peut esquiver la question de l'intégration des données rassemblées, si l'on veut procéder à des analyses significatives et à des interventions opératoires. Plusieurs voies s'offrent. L'une d'entre elles est celle des indices synthétiques, par exemple l'indice de la qualité de la vie [33], mais il n'existe aucune méthode objective de pondération et de classement par ordre d'importance des différents indicateurs de bien-être et on ne peut que recourir à un système arbitraire reposant sur un jugement de valeur. Une seconde technique est celle, conçue par R. Stone, du système de statistiques démographiques et sociales des Nations-Unies [45]. Ce système recouvre trop de catégories statistiques pour qu'elles puissent être intégrées de façon satisfaisante; toutefois, il est sans doute possible de le simplifier à l'usage des pays sous-développés en remplaçant, comme le propose le Centre de Développement de l'O.C.D.E., les matrices de transition par une méthode plus simple où la répartition de l'espérance de vie est calculée à partir de coefficients spécifiques pour chaque âge et pour les différentes situations sociales considérées. Une troisième technique est celle des comptes satellites de la comptabilité nationale [23] dont le principe général est de distinguer, pour tout problème considéré (éducation, santé, recherche, protection de l'environnement, etc.), un secteur de gestion, un secteur de financement, un secteur de bénéficiaires. Sans doute cette technique suppose-t-elle en principe une abondance des données statistiques dont sont loin encore d'être bénéficiaires les pays en voie de développement, mais elle a la vertu heuristique d'obliger à cerner l'effort consenti, les résultats obtenus et les modalités de gestion des ressources humaines dans un pays donné, à une époque donnée. D'inspiration quelque peu voisine est la proposition faite par J. Drewnowski : on a, d'une part, les besoins essentiels dont le degré de satisfaction révèle le niveau de vie de la population (par exemple alimentation W1, logement W2, santé W3, enseignement W4,

sécurité W5); on a, d'autre part, les groupes sociaux ou catégories de bien-être (par exemple indigents W1, personnes dont les conditions de vie sont satisfaisantes WII, riches WIII); on a, enfin, trois systèmes qui permettent d'assurer la satisfaction des besoins essentiels : le système de production (de P1 à P5), le système des services sociaux (de S1 à S5), le système de distribution du revenu et des dépenses (de YI à YIII pour le revenu, de Y1 à Y5 pour les dépenses); chacun des systèmes peut être présenté sous la forme de tableaux inputs outputs permettant de calculer des coefficients des effets de bien-être [16]. Si la technique des comptes satellites privilégie plutôt l'aspect fonction de production, celle des comptes de Drewnowski met davantage l'accent sur l'aspect fonction de consommation des ressources humaines considérées dans leur liaison avec le développement économique. Encore reste-t-il à préciser les priorités qui peuvent s'imposer dans la recherche des différents champs constitutifs de la structure des ressources humaines que l'on entend ainsi mettre en évidence.

C. Champs

La division du travail qui s'opère au sein des organisations internationales est une division fonctionnelle. Il serait donc possible de reprendre chacun des domaines traditionnellement couverts pour voir les résultats obtenus, les lacunes qui persistent et par conséquent les efforts à poursuivre ou les orientations nouvelles à explorer. Mais si ce que nous avons plus haut mis en lumière — à savoir la convergence des problématiques — a un sens, il convient d'en tirer les conséquences en brisant les optiques verticales constitutives des chasses gardées et des vues spécialisées au profit d'une optique transversale impliquant rencontres disciplinaires et ordonnancement des recherches. Le travail nous apparaît, dans cette perspective, comme la catégorie structurante par excellence : « facteur de production, source principale de revenus, composante essentielle du mode de vie, élément déterminant de la structuration des groupes sociaux, le travail est au centre des problèmes de la société » [10]. La chose est semble-t-il évidente pour l'éducation : qu'on se place dans le cadre de la théorie du capital humain, dans celui de la théorie du filtre ou dans celui de la reproduction sociale, c'est par rapport au travail que l'éducation se situe. Il en est sans doute de même pour la santé, que la malnutrition soit liée à l'insuffisance du revenu ou que les mortalités différentielles soient rapportées aux catégories socio-professionnelles. De même en matière de protection sociale, le champ de couverture assuré est lié par une série de cercles concentriques à l'insertion sociale par le travail. Il n'est pas jusqu'à la participation qui ne soit dépendante du caractère central ou périphérique de la place occupée dans le système productif. En nous excusant par avance du caractère schématique de cette présentation qui n'a d'autre visée que pédagogique, nous pouvons partir, semble-t-il, du graphique suivant (en négligeant les feed-back qui pourraient être imaginés).



Les inputs que constituent les ressources humaines sont des hommes ventilés en catégories différentes et dont les conditions d'accès au marché du travail sont plus ou moins favorables suivant leur niveau d'éducation, leur état de santé, etc. les partitions à opérer peuvent se faire en fonction de critères multiples : le sexe, l'âge, la C.S.P., la nationalité. La première partition renvoie entre autres au rôle des femmes dans le développement. la décennie de la femme des Nations-Unies a été l'occasion de multiples travaux [31], colloques (1) et prises de position des organisations internationales [32]. La synthèse de ces recherches serait fort utile et permettrait sans doute d'apporter des réponses à des questions telles que : incitation et résistance à l'adoption de nouveaux modèles culturels (ce qui a été observé à propos du planning des naissances ou de l'excision serait peut-être observable à propos du travail), stratégies de mobilisation de la main-d'œuvre, place des femmes dans les circuits économiques et la monétarisation de l'économie, contribution à l'élasticité de l'offre de main-d'œuvre (à la fois quant au signe et à la valeur de cette élasticité), etc. La seconde partition contribue à centrer l'attention sur ces autres catégories de main-d'œuvre marginale que sont les jeunes et les personnes âgées. dans ses travaux relatifs à la lutte contre le travail et l'exploitation des enfants, l'O.I.T. a rassemblé une documentation abondante, encore conviendrait-il de dresser un tableau des formes d'utilisation de l'enfant (dans le travail agricole, dans les occupations diverses du secteur urbain informel, dans les occupations domestiques). De même, les recherches sur le chômage urbain [2] ont montré que celui-ci frappait de façon privilégiée les adolescents instruits : il y aurait en conséquence toute une série de travaux à faire sur les circuits de l'exode rural, les relations avec l'enseignement suivi, les niveaux d'aspiration avant et après expérience du chômage, les coûts sociaux du chômage déguisé représenté par les déclassements professionnels, la perception des temps professionnels et pré-professionnels, les mécanismes d'insertion dans les marchés non structurés et structurés, etc. A l'autre extrémité de la vie humaine, l'avantage sécurité retenu par Lebeinstein dans son modèle socio-démographique [24] est sans doute en train d'évoluer très

(1) Colloque des Nations-Unies à Copenhague, 9-12 juillet 1980; colloque du C.N.R.S. à Chantilly, 27-30 mai 1980.

rapidement sous la double influence de la diffusion des systèmes de protection sociale et de l'évolution des comportements familiaux : ces changements économiques et culturels devraient pouvoir être étudiés. D'autres catégories de main-d'œuvre devraient également faire l'objet de recherches spécifiques nous semble-t-il. Concernant les travailleurs migrants, le S.O.P.E.M.I. a rassemblé d'abondantes données statistiques qui devraient permettre d'apporter une réponse à toute une série de questions ; si la technique coûts/bénéfices a été largement utilisée pour mesurer les avantages comparatifs des nations concernées [26], d'autres questions se posent de nos jours (en particulier après les retournements conjoncturels, concomitants aux chocs pétroliers) : par exemple, quel est le rôle joué par la main-d'œuvre immigrée dans le desserrement des contraintes économiques ou institutionnelles qui caractériseraient actuellement la gestion de la main-d'œuvre dans les pays développés ? Quels sont les circuits suivis par les flux migratoires qui persistent, alors que nombre de pays ont fermé leur porte à la main-d'œuvre étrangère ? Quelle est la politique des pays sous-développés à l'égard de leurs émigrés retournés chez eux (on sait par exemple qu'il y a de notables différences à cet égard entre l'Algérie et la Turquie) ? Quels sont les problèmes et les politiques suivies, tant par les pays développés que par les pays sous-développés, à l'égard des migrants de la deuxième génération... ? A l'autre extrémité de l'échelle sociale, le « brain drain » a également suscité d'abondants travaux, mais il nous semble que si ces travaux ont bien mis l'accent sur les effets pull (hauts salaires, capacités de recherche, etc.) générés par le pays d'accueil, les effets push du pays de départ demeurent mal connus : or, si la décision de migrer est dépendante du niveau d'aspiration, elle est tout aussi liée aux insatisfactions rencontrées : l'examen des tâches accomplies, des responsabilités assumées, de l'adaptation du travail aux formations reçues, de la situation professionnelle pourrait fournir les bases d'une recherche conduite en termes de contribution/rétribution ou de dialectique projet personnel/projet collectif. Pour ce qui est du volet conditions d'accès au marché du travail, si l'analyse a souvent été faite en termes de correspondance entre niveaux de formation et niveaux de responsabilités assumées, des travaux récents [30] ont montré le caractère illusoire de cette relation biunivoque : en est-il de même dans les pays sous-développés, ce qui conduirait à repenser les systèmes de formation déjà fortement transformés par l'accession à l'indépendance et le désir de briser avec la transposition pure et simple des modèles culturels de la métropole ? Ne serait-ce que parce que l'équivalence des diplômes universitaires fait maintenant problème, il nous semblerait utile de voir se développer des travaux relatifs aux transformations dans la période récente des appareils éducatifs des pays sous-développés. Mais les formations ne sont pas nécessairement le fait de ces seuls appareils ; on connaît, dans les pays développés, le rôle de l'apprentissage sur le tas que les économistes ont généralisé avec la théorie du learning by doing : quel peut être, à cet égard, le rôle rempli par le secteur informel vis-à-vis du secteur formel (sans exclure que puissent aussi se produire des phénomènes de mobilité en sens inverse) ?

Si nous nous intéressons maintenant au marché du travail proprement dit,

notre schéma suggère qu'il est façonné par les technologies utilisées et par les politiques de main-d'œuvre résultant de l'intervention des firmes ou de l'État. Concernant la première variable, les travaux de l'O.C.D.E. relatifs au transfert technologique, ceux de l'O.I.T. concernant les technologies appropriées fournissent une documentation abondante. Au plan des principes, on pourrait souhaiter pouvoir disposer d'une technologie fondée sur l'indépendance endogène, orientée en fonction des besoins et en harmonie avec l'environnement ; au plan des faits, il est probable que, plutôt qu'orientée vers l'autodéveloppement, la mise en place du potentiel scientifique et technologique s'est faite par transposition des politiques et des institutions en vigueur dans les pays occidentaux industrialisés. En centrant son programme de recherche 1978-1981 consacré au thème « science, technologie et développement » autour du processus de décision et des principaux acteurs et institutions participant à ce processus, le Centre de Développement de l'O.C.D.E. a, nous semble-t-il, ouvert une voie féconde, attirant en particulier l'attention sur le rôle des institutions financières dans le développement technologique. Une voie complémentaire nous semblerait cependant devoir être explorée : on peut en effet penser que si, dans des sociétés dualistes, les besoins des élites — au système de valeurs souvent fortement occidentalisé — sont susceptibles de se manifester aisément, par contre ceux des populations pauvres sont soit totalement ignorés, soit filtrés par les élites elles-mêmes ; dès lors, l'appréciation portée sur le type de technologie souhaitable risque de se trouver biaisée. Il serait en conséquence utile d'explorer les caractéristiques d'une technologie véritablement compatible socio-économiquement, cette compatibilité étant très différente suivant qu'on importe une technologie occidentale, qu'on met au point une technologie naturalisée, qu'on utilise une technologie d'un autre pays en voie de développement ou qu'on imagine une technique de remplacement [43]. Alors que le déterminisme technologique et le « one best way » taylorien sont de plus en plus récusés, il est paradoxal que le rôle des politiques de main-d'œuvre dans le modelage du marché du travail soit aussi peu étudié. Deux questions complémentaires nous paraissent susceptibles d'être examinées. D'une part, si on sait que le secteur public constitue souvent dans nombre de pays sous-développés le principal employeur, il serait utile de voir comment il intervient comme « orbit of coercitive comparisions » (Dunlop) à la fois dans les attitudes des travailleurs et dans celles des employeurs, comment aussi sa présence peut modifier, en le distendant, le lien productivité-rémunération qui façonne habituellement le raisonnement des agents opérant dans une entreprise privée. D'autre part, contribuant encore à transformer la structure des rémunérations qu'on pourrait observer dans une économie totalement intégrée, la politique de gestion de la force de travail des entreprises multinationales agit vraisemblablement sur le niveau et les formes de salaires, les modes de consommation et les systèmes de valeurs opposant les « cosmopolites » que sont leurs cadres expatriés et les « locaux » que sont leurs travailleurs plus bas situés dans l'échelle salariale ⁽¹⁾. Reste enfin à

(1) C'est ce que nous avons tenté d'étudier dans notre ouvrage [8].

explorer le fonctionnement effectif du marché du travail dans les pays sous-développés. Deux hypothèses de travail paraissent, à cet égard, pouvoir être retenues. La première est celle de la segmentation du marché du travail popularisée dans les pays industrialisés par toute une série de travaux (Kerr, Piore, Doeringer, Reich, Gordon, Edwards, Magaud, etc.). Si cette idée est féconde dans le monde pour lequel elle a été forgée, elle l'est sans doute plus encore pour le Tiers-Monde, où il serait utile de voir la pertinence des différentes partitions qui ont pu être proposées : marché urbain structuré/marché non structuré (Weeks, Sethuraman), secteur formel/informel (Hart), moderne/traditionnel (Bugnicourt, Lachaud, Penouil), circuit supérieur/inférieur (Santos), économie d'entreprise et de bazar (Geertz), secteur protégé/non protégé (Mazumdar), usines/petites entreprises/travailleurs occasionnels (Papola), salariat/aristocratie du travail/prolétariat/sous-prolétariat/excédentaires (Santding), etc. La seconde est relative à la nature des signaux perçus sur le marché du travail : dans les pays en voie de développement, le niveau des salaires, l'éventail des revenus, le recensement des postes vacants jouent plus difficilement le rôle qui est le leur en pays développé ; aussi serait-il nécessaire d'explorer ce que Somers appelle « les forces étrangères au marché » qui sont de nature à influencer le fonctionnement du marché de l'emploi, par exemple parce que le système de valeurs ayant cours dans la société considérée favorise l'attribution des emplois selon des critères ethniques ou linguistiques qui faussent le jeu des forces de marché. Si on sait peu de choses sur le fonctionnement effectif des marchés du travail structurés, a fortiori on en sait encore moins sur le fonctionnement du marché du travail concernant le secteur informel et la petite production marchande dans les villes du Tiers-Monde (1).

Si l'on se tourne enfin du côté de l'output que constituent les revenus, le premier type de questions que l'on rencontre concerne le niveau et les formes de ceux-ci. On sait peu de choses sur la structure des salaires dans les pays en voie de développement : les données sont disparates et éparses ([20], [34]) ; on sait toutefois que ces disparités sont importantes, liées aux qualifications, aux secteurs, aux branches, aux régions, au niveau d'instruction, au lieu de résidence ; on entrevoit que les forces économiques se combinent avec les déterminants institutionnels — c'est ainsi que l'influence de la législation sur le salaire minimum a pu faire l'objet, au B.I.T., d'un certain nombre de travaux ; ces différences de revenus qu'accuse encore le système de protection sociale limité à quelques catégories de la population risquent d'apparaître aux yeux des intéressés totalement injustifiées et lorsque ces disparités se constatent entre nationalités (expatriés des pays industrialisés ou immigrés des pays sous-développés plus démunis par rapport aux autochtones), elles peuvent alors revêtir un caractère de discrimination. Un travail de compilation, fastidieux mais nécessaire, s'impose pour collecter les rares données disponibles,

(1) Voir cependant le numéro spécial consacré à ce sujet par Tiers-Monde, sous la direction de Ph. HUGON (avril-juin 1980).

un travail d'interprétation plus délicat requiert une comparaison des budgets de famille, des indices du coût de la vie pour passer du revenu nominal au pouvoir d'achat disponible. En effet, ce ne sont pas seulement les marchés du travail qui sont segmentés; les marchés des produits sont eux aussi compartimentés, dès lors le second problème qui devrait être abordé est celui de l'utilisation faite des revenus, d'une part parce que les types de consommation sont différenciés et d'autre part parce que des effets redistributifs, par des canaux autres qu'officiels, existent, en particulier là où la famille étendue comporte une prégnance certaine et conditionne les comportements. Le problème alimentaire est la conséquence non seulement de la transformation des systèmes productifs (l'agriculture d'exportation se substituant par exemple à l'agriculture vivrière), mais aussi de la transformation des modes alimentaires qui s'internationalisent parfois de façon dangereuse [7]; ces mutations méritent d'être étudiées en elles-mêmes autant que dans la liaison qu'elles entretiennent avec la dépense nationale. Le rôle des medias en tant que vecteurs du progrès (éducation de masse, animation sociale) mais aussi des perturbations dans des équilibres économiques et sociaux fragiles (rôle de la publicité ou de la propagande) devrait être considéré (1). Un troisième problème méritant lui aussi de retenir l'attention dans une perspective de ressources humaines est celui de la signification du revenu. Ce dernier n'est pas seulement pouvoir d'achat, il est aussi statut (le salariat n'est-il pas considéré comme un privilège dans nombre de pays en voie de développement?), mode d'insertion (la monétarisation des économies conduit à privilégier l'insertion sociale par le marché), moyen d'accession au patrimoine par la voie de l'accumulation mais aussi flux qui, s'il est régulier, peut entrer en concurrence dans les représentations sociales privilégiées, avec les stocks constitués; il est enfin élément de prestige, différencié suivant son mode d'acquisition (ce qui explique sans doute en partie l'attrait de la fonction publique dans les pays sous-développés, ceci indépendamment des possibilités que celle-ci offre à l'apparition d'une économie du backchisch). Dans la mesure où cette troisième voie d'approche touche aux fonctions du symbolique dans une société donnée, l'économiste ne pourra manquer de recourir à l'aide de l'ethnologie.

*
* *

Sans doute pourra-t-on juger notre inventaire partiel et partial. Partiel par l'oubli de bien des aspects du problème traité (par exemple le volet santé demanderait à être développé, ne serait-ce qu'en raison des effets qui en résultent en termes d'incapacité de travail et de perte de production, mais aussi de démographie, d'absentéisme scolaire, voire d'environnement du fait de l'abandon de certaines zones). Partial par l'accent privilégié porté sur le

(1) Voir le numéro spécial du Tiers-Monde (juillet-septembre 1979) consacré à l'audio-visuel et au développement, sous la direction de Y. MIGNOT-LEFEBVRE.

marché du travail et, qui plus est, du marché du travail industriel, alors que les pays sous-développés demeurent encore largement agricoles ⁽¹⁾. Mais il n'était pas dans notre intention de forger, point par point, un programme de recherches exhaustif mais simplement — ce qui justifie notre titre — de suggérer des pistes et de plaider pour une réhabilitation du social dans le développement économique en reprenant à notre compte le propos de F. Perroux : « les matières classées sous l'étiquette du social sont économiques éminemment; elles satisfont des besoins au sens strict au rebours des hiérarchies de pouvoir d'achat; elles protègent le potentiel humain de travail et d'invention; elles donnent à chacun les moyens de vivre, plus radicalement économiques que l'accroissement du « confort » et les succès de l'enrichissement » [40].

BIBLIOGRAPHIE

- [1] ATKINSON (A. B.), On the Measurement of Inequality, *Journal of Economic Theory*, Vol. 2, 1970.
- [2] BAIROCH (P.), *Le chômage urbain dans les pays en voie de développement*, B.I.T., 1972.
- [3] BAUDRILLARD (J.), *Le système des objets*, Denoël-Gonthier, 1968.
- [4] BAUDRILLARD (J.), La genèse idéologique des besoins, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, juillet-décembre 1969.
- [5] BAUER (P. T.) et YAMEY (B. S.), *The Economics of Underdeveloped Countries*, Cambridge University Press, 1957, p. 6.
- [6] BECKERMAN (W.), Les ressources humaines et le développement économique : quelques problèmes de mesure, *Revue Internationale des Sciences Sociales*, n° 4, 1972.
- [7] B.I.R.D., *A Perspective on the Foodgain Situation in the Poorest Countries*, 1977.
- [8] CAIRE (G.), *Entreprises multinationales et relations professionnelles*, C.R.E.S.S.T., 1980.
- [9] CENTRAL STATISTICAL OFFICE, *Social trends*, périodique.
- [10] CHAIGNEAU (Y.), *Contribution à une prospective du travail*. La Documentation Française, 1976.
- [11] CHONCHOL (J.), Un contrat de solidarité avec les paysans du Tiers-Monde, *Travail et Société*, octobre 1978.
- [12] COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN, *Indicateurs sociaux et économiques*. La Documentation Française, 1976.
- [13] DECAILLOT (M.) et alii, *Besoins et modes de production*, Editions Sociales, 1977.
- [14] DENISON (E. F.), *Why Growth Rates Differ, Postwar Experience in Nine Western Countries?*, Brookings Institution, 1967.
- [15] DREWNOWSKI (J.), *On Measuring and Planning the Quality of Life*, Moulon, 1974.
- [16] DREWNOWSKI (J.), Les besoins essentiels et les indicateurs sociaux, proposition d'approche intégrée, *Travail et Société*, juillet 1979.

(1) Pour l'agriculture, on pourrait retenir quelques idées force : accroître l'importance du rural dans les efforts nationaux de développement en privilégiant une production orientée vers la satisfaction des besoins alimentaires de base; accroître l'emploi productif des régions rurales par une politique technologique d'utilisation des ressources et d'industrialisation à la hauteur des problèmes sociaux; assurer au monde paysan une participation active à l'effort de développement rural par sa formation et son organisation. (Cf. J. CHONCHOL [11]).

- [17] FONTANEL (J.), *Organisations économiques internationales*, Masson, 1981.
- [18] FOURNIER (J.) et QUESTIAUX (N.), *Traité du Social*, Dalloz, 1976.
- [19] FREEMAN (H. E.), ROSSI (P.) et WRIGHT (S. R.), *Evaluer des projets sociaux dans les pays en développement*, O.C.D.E., 1979.
- [20] GERMIDIS (D.), NEGROPONTI (N.) et DELIVANIS, *Industrialization, Employment and Income Distribution in Greece*, O.C.D.E., 1976.
- [21] GREVET (P.), *Besoins populaires et financement public*, Editions Sociales, 1976.
- [22] HOPKINS (M.), VAN DER HOEVEN (R.) et PETIT (J.), Les scénarios du développement international et l'emploi, *Travail et Société*, avril-juin 1981.
- [23] INSEE, Les comptes de la protection sociale, méthodes et séries 1959-1978. *Les collections de l'I.N.S.E.E.*, n° C 82
- [24] LEBEINSTEIN, Les théories socio-économiques de la fécondité et leur utilité pour la politique démographique, *Revue Internationale du Travail*, mai-juin 1974.
- [25] LEBRET (R. P.), *Dynamique concrète du développement*, Editions ouvrières, 1960, p. 86.
- [26] LE PORS (Y.), Immigration et développement économique et social, *La Documentation Française*, 1977.
- [27] LEVITAN (S. A.), MANGUM (G. L.) et MARSHALL (R.), *Human Resources and Labor Markets*, Harper and Row, 1972.
- [28] LISK (F. A. O.), Indicateurs pour une planification du développement orientée vers la satisfaction des besoins essentiels : questions et exemples, *Travail et Société*, juillet 1979.
- [29] LITTLE (I. M.) et MIRRLEES (J. A.), *Manuel d'analyse des projets industriels dans les pays en voie de développement*, O.C.D.E., 1968.
- [30] MAURICE (M.), SELLIER (F.) et SILVESTRE (J. J.), La production de la hiérarchie dans l'entreprise : recherche d'un effet sociétal, comparaison France-Allemagne, *Revue Française de Sociologie*, 1979.
- [31] MIGNOT-LEFEBVRE (Y.) et alii, Bibliographie sommaire sur la femme et le développement, *Tiers-Monde*, octobre-décembre 1980.
- [32] MIGNOT-LEFEBVRE (Y.), Femmes et développement, idées et stratégies des organisations internationales, *Tiers-Monde*, octobre-décembre 1980.
- [33] MORRIS (D.), *A Quality of Life Index*, Overseas Development Council, 1976.
- [34] MORRISSON (C.), *La répartition des revenus dans les pays du Tiers-Monde*, Cujas, 1968.
- [35] OCDE, *Le transfert technologique par les firmes multinationales*, sous la Direction de D. GERMIDIS, 1977.
- [36] OCDE, *Social Indicators in Developing Countries*, 1979.
- [37] OCDE, *Collaboration entre les organismes publics de coopération pour le développement et les organisations non gouvernementales*, 1981.
- [38] ONU, *Rapport sur la définition et l'évaluation des niveaux de vie du point de vue international*, 1954.
- [39] ONU, *Définition et évaluation des niveaux de vie du point de vue international*, guide provisoire, 1962.
- [40] PERROUX (F.), *Introduction à l'univers économique et social*, Encyclopédie française, 1960, p. IX.
- [41] PERROUX (F.), *Les coûts de l'homme dans l'économie du XX^e siècle*, P.U.F., 1961, p. 29.
- [42] QUENUM (C. A. A.), Concept de besoins essentiels et soins de santé primaire, *Travail et Société*, juillet-septembre 1981.
- [43] REDDY (A. K.), Le transfert, la transformation et la mise au point de technologies pour le développement, *Travail et Société*, avril 1977.
- [44] SIMON (Y.) et TEZENAS DU MONTCEL (H.), *Economie des ressources humaines dans l'entreprise*, Masson, 1978.
- [45] STONE (R.), *Vers un système de statistiques démographiques et sociales*, O.N.U., 1974.
- [46] STURMTHAL (A.), The Changing Role of the ILO, *Monthly Labour Review*, mai 1970.
- [47] TODARO (M. P.), *Economic Development in the Third World*, Longman, 1977, pp. XXI-XXII.
- [48] UNESCO, *The Use of Socio-economic Indicators in Development Planning*, 1976.
- [49] U.S. DEPARTMENT OF HEALTH, EDUCATION AND WELFARE, *Towards a Social report*, 1969.
- [50] WINCH (D. M.), *Analytical Welfare Economics*, Penguin Books, 1971.